



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écoles

Question écrite n° 3007

## Texte de la question

M. Gwenegan Bui interroge M. le ministre de la défense sur la formation d'officiers militaires de l'école de Saint-Cyr. L'École spéciale militaire de Saint-Cyr est une école militaire d'enseignement supérieur français qui forme des officiers des armes de l'armée de terre et une partie des officiers de la gendarmerie nationale. Il lui demande quel était le nombre annuel de diplômés en 1984, consécutivement à l'ouverture de l'école aux élèves officiers féminins.

## Texte de la réponse

Les deux premières élèves officiers féminins ont intégré l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1983, au sein de la 46e promotion. Elles ont fait partie des 156 officiers sortis diplômés de cette promotion en 1986. Depuis, le nombre de femmes diplômées de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr a progressivement augmenté du fait du nombre croissant de candidates inscrites au concours d'entrée : 6 en 1996 et 18 en 2006. D'une façon générale, le ministère de la défense a poursuivi, depuis le début des années 1990, une politique d'ouverture au personnel féminin qui porte aujourd'hui ses fruits. En effet, les femmes sont désormais présentes à tous les niveaux de la hiérarchie et y occupent des postes variés, avec des perspectives de carrières identiques aux hommes. Le ministère présente actuellement un taux de féminisation des militaires de carrière et sous contrat de 15 %, contre 6 % en 1996 et 13,2 % en 2006. Au titre de l'année 2011, l'effectif total du personnel militaire féminin s'élevait à 34 008 personnes, dont la répartition par catégorie est la suivante : 4 598 officiers, 16 907 sous-officiers, 11 688 militaires du rang et 815 volontaires. S'agissant plus particulièrement des officiers féminins, ils représentent 12,6 % des officiers et servent, pour l'essentiel, au sein du service de santé des armées (1 433 officiers), de l'armée de terre (1 310 officiers), de l'armée de l'air (755 officiers), de la marine (524 officiers), de la direction générale de l'armement (248 officiers) et du service du commissariat des armées (238 officiers).

## Données clés

**Auteur :** [M. Gwenegan Bui](#)

**Circonscription :** Finistère (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3007

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 août 2012](#), page 4734

**Réponse publiée au JO le :** [25 décembre 2012](#), page 7846